

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Autorolcar 5

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Shampoing carrosseries, dégraissant, démoustiqueur.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom CIR  
Adresse 75 Avenue du Progrès  
69680 Chassieu  
Téléphone 0478605700  
Fax 0478951339  
Email de contact contact@cir-chimie.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone France : + 33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### 2.1.1. Classification conformément aux directives 67/548/EEC (DSD), 1999/45/CE (DPD) et leurs amendements

C R34 Provoque des brûlures.  
Carc. Cat. 3 R40 Effet cancérigène suspecté — preuves insuffisantes.

#### 2.1.2. Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

### 2.2. Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Pictogrammes de danger



Attention

**Attention**

Danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence –  
Prévention

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Conseils de prudence – Intervention

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### 2.3. Autres dangers

Non disponible

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Nom	(%)	Classification	Limites de concentration spécifiques
trisodium nitrilotriacetate N°CAS: 5064-31-3 N°EC: 225-768-6 N°IDX: 607-620-00-6	8% ≤ C ≤ 13%	R22,R36,R40,	Carc. Cat. 3; R40: 5 % ≤ C ≤ 100 %
		Eye Irrit. 2: H319/ Carc. 2: H351/ Acute Tox. 4: H302/	Carc. 2; H351: C ≥ 5 %
Alcool ethoxylate C9-C11 N°CAS: 68439-46-3 N°EC: N°IDX:	C ≤ 2%	R22,R41,	-
		Eye Dam. 1: H318/ Acute Tox. 4: H302/	
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-coco acyl derivs., hydroxides, inner salts N°CAS: 61789-40-0 N°EC: 263-058-8 N°IDX:	C ≤ 3%	N/C	-

		Eye Dam. 1: H318/ Aquatic Chronic 2: H411/	-
sodium hydroxide N°CAS: 1310-73-2 N°EC: 215-185-5 N°IDX: 011-002-00-6	C ≤ 5%	R35,	C; R35: 5 % ≤ C ≤ 100 % C; R34: 2 % ≤ C < 5 % Xi; R36/38: 0.5 % ≤ C < 2 %
		Skin Corr. 1A: H314/	Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 5 % Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 % Skin Irrit. 2; H315: 0,5 % ≤ C < 2 % Eye Irrit. 2; H319: 0,5 % ≤ C < 2 %

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales	<p>D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.</p> <p>Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.</p> <p>Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.</p> <p>Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance médicalisée.</p>
En cas d'inhalation	<p>Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.</p> <p>transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>Appeler un médecin dans tous les cas de symptômes respiratoires.</p>
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas de contact avec les yeux	<p>Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.</p> <p>Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.</p> <p>Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.</p>
En cas d'ingestion	<p>En cas d'ingestion, Faire boire de l'eau (maximum 2 verres).</p> <p>Envoyer immédiatement chercher un médecin. L'ingestion de ce produit est déconseillée. Si des troubles quelconques apparaissent, faire appel à un médecin.</p>
Pour les secouristes	<p>Garder au repos. Ne pas faire vomir.</p> <p>Pas de données</p>

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	<p>Ingestion : Peut provoquer des douleurs à l'estomac ou des vomissements, des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.</p> <p>Contact avec la peau : Peut causer de graves brûlures chimiques de la</p>
-----------	---

peau.  
Contact avec les yeux : Peut provoquer des larmoiements et de graves brûlures chimiques aux yeux.  
Effets Pas de données

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes. Aucune recommandation, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction** *Appropriés* : CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Inappropriés* : En général, l'eau n'est pas recommandée car elle favorise la propagation de l'incendie. Elle peut toutefois être utilisée pour éteindre un feu peu important ou pour refroidir les récipients exposés au feu et disperser les vapeurs.
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Combustible.  
Peut être dégagé en cas d'incendie: oxyde d'azote
- 5.3. Conseils aux pompiers** Equipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu : porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Veiller à une aération suffisante.  
Faire évacuer les locaux, peut rendre le sol glissant.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans les égouts sans avoir neutraliser le pH.  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Absorber avec des matières inertes et laver le reste avec de l'eau.
- 6.4. Référence à d'autres sections** Se référer aux sections : 7 pour manipulation sans danger, 8 pour les équipements de protection individuelle, 13 pour élimination.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
 Prévoir à proximité et à l'extérieur les moyens pour le rinçage des yeux et de la peau. Faire très attention à ne pas renverser la matière et éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate.  
 Porter des gants et consulter la fiche technique.
- 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
- Récipients en plastiques.  
 Tenir à l'écart des bases fortes, du nickel, du cuivre et de ses alliages.  
 Ce produit doit être conservé dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise entre 15°C et 25°C.  
 Critère de stockage : Entreposage des matière corrosives  
 Stocker dans un local tempéré à l'abri du gel. Produit incompatible avec les oxydants et les acides. Utiliser un emballage en polyéthylène haute densité.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
- Pas de données

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues

Substance	VME, 8 heures (France)		VLE, 15 minutes (France)		VME, 8 heures (Royaume-Uni)		VLE, 15 minutes (Royaume-Uni)	
	ppm	mg.m <sup>-3</sup>	ppm	mg.m <sup>-3</sup>	ppm	mg.m <sup>-3</sup>	ppm	mg.m <sup>-3</sup>
sodium hydroxide		2				2		

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'ordre technique appropriées

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection des yeux et du visage : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et des mains : Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Le matériau des gants doit être choisi en fonction du temps de pénétration et du taux de perméabilité.

Dangers thermiques : Pas de données

Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger, fumer à proximité des produits.  
 Se laver les mains avant et après manipulation.  
 Eviter le rejet dans l'environnement.

Contrôles liés à la

protection de  
l'environnement

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Selon le colorant
Odeur	Faible
pH	13
Point d'ébullition	100 °C
Densité relative	1.04
Solubilité dans l'eau	Totalement soluble

#### 9.2. Autres informations

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Réaction exothermique avec : Acides. Ce produit est incompatible avec ces substances: Les alcalis. Eviter l'exposition au gel, le contact avec les oxydants forts
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aluminium, zinc, étain, plomb, cuivre, tout métal susceptible de réagir en dégageant de l'hydrogène.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Eviter les températures excessives pendant de longues périodes.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Acides forts. Oxydants forts. Autres matières organiques halogénées. Ce produit est incompatible avec ces substances: Les alcalis.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Hydrogène.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	Peut provoquer des irritations en contact avec la peau et les yeux. Cette solution aqueuse d'hydroxyde de Sodium est caustique et peut donc provoquer des brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. Les effets d'une exposition chronique sont également de type irritatif.
Corrosion cutanée	La contamination cutanée entraîne localement des brûlures chimiques dont la gravité est fonction de l'importance de la contamination et de la durée de contact. Effet corrosif. Selon la profondeur de l'atteinte cutanée, on peut observer un érythème chaud et douloureux, la présence de phlyctènes ou

	<p>une nécrose. L'évolution peut se compliquer de surinfection, de séquelles esthétiques ou fonctionnelles.</p>
Lésions oculaires	<p>La symptomatologie associée au niveau oculaire est une forte douleur immédiate, un larmoiement et une hyperhémie conjonctivale. Des lésions séquellaires sont possibles : Adhérences conjonctivales, opacités cornéennes, cataracte, glaucome, voire cécité dans les cas les plus graves.</p>
Sensibilisation	<p>Pas d'effet de sensibilisation connu.</p>
Mutagenicité des cellules germinales	<p>Certaines études ont constaté que le NTA pouvait endommager l'ADN dans le rein ou la vessie du rat in vivo, néanmoins, des protocoles d'essai non standard ont été utilisés et la relation dose-réponse n'était pas clairement exposée.</p>
Cancérogénicité	<p>Tests d'Ames sur Salmonella typhimurium négatifs pour la Soude. Aucun renseignement disponible pour les autres composés dangereux. Le NTA est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme substance cancérogène du groupe 2B (« substances pouvant être cancérogènes pour l'homme »). La cancérogénicité du NTA a été démontrée pour la voie orale; aucune toxicité à long terme n'a été mise en évidence pour les voies respiratoires ou la voie cutanée. Chez les souris, une importante augmentation des tumeurs rénales, principalement des adénocarcinomes des cellules des tubules rénaux, a été signalée chez les femelles exposées à des doses élevées et chez les mâles (exposés à des doses élevées ou faibles) de 0, 7 500 ou 15 000 ppm de NTA dans leur nourriture pendant une période de 24 mois suivie d'une période de rétablissement de 3 mois.</p>
Toxique pour la reproduction	<p>Il n'y a que très peu d'information disponible sur la toxicité potentielle du NTA à la suite d'une exposition par inhalation et par voie cutanée, de même que pour les études sur la toxicité pour la reproduction et le développement.</p>
Toxicité spécifique unique	<p>STOT - Une seule exposition Données insuffisantes.</p>
Toxicité spécifique répétée	<p>STOT - Expositions répétées Données insuffisantes.</p>
Danger par aspiration	<p>Inhalation : Peut causer des lésions des muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et des bronches. Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.</p>
Autres informations	<p>Expérience pratique: aucune Remarques générales: La classification a été effectuée selon la procédure de calcul pour les préparations.</p>

### SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1. Toxicité** Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents (le produit peut affecter l'acidité (ou le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques).
- 12.2. Persistance et dégradabilité** Produit soluble dans l'eau avec une biodégradabilité supérieur à 98%.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation** Peu bioaccumulable
- 12.4. Mobilité dans le sol** Ce produit est soluble dans l'eau.  
Peu ou pas mobile dans le sol.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.
- 12.6. Autres effets néfastes** Non disponible


### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets** Se conformer à la réglementation en vigueur. Dilution à l'eau avec un large excès d'eau. Neutralisation par HCl.  
Conserver les déchets dans des récipients clos prévus à cet effet.  
Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.
- 13.2. Codes déchet** Pas de données

### SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	ADN/ADNR	IMDG	OACI
<b>14.1. Numéro ONU</b>	1760			
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.			
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	8		C9	C9
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III		III	III



<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Pas de données
<b>Etiquette de dangers</b>	
<b>Code de classification</b>	C9
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Pas de données
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>	Pas de données
<b>Autres informations</b>	Non disponible

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Règlement :** EU REACH : Registered substances

Substance	CAS	EC
trisodium nitrilotriacetate	5064-31-3	225-768-6
Alcool ethoxylate C9-C11	68439-46-3	-
sodium hydroxide	1310-73-2	215-185-5

**Règlement :** EU Cosmetic Regulation 1223/2009 : CMR (prohibitions)

Substance	CAS	EC
trisodium nitrilotriacetate	5064-31-3	225-768-6

**Règlement :** EU Cosmetic Regulation 1223/2009 : Annex III (restrictions)

Substance	CAS	EC
sodium hydroxide	1310-73-2	215-185-5

**Règlement :** FR Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP)

Substance	CAS	EC
sodium hydroxide	1310-73-2	215-185-5

**Règlement :** US : Toxic Substances Control Act Inventory List (TSCA)

Substance	CAS	EC
trisodium nitrilotriacetate	5064-31-3	225-768-6

Alcool ethoxylate C9-C11	68439-46-3	-
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-coco acyl derivs., hydroxides, inner salts	61789-40-0	263-058-8
sodium hydroxide	1310-73-2	215-185-5

**Règlement : CA : Domestic Substances List (DSL)**

Substance	CAS	EC
trisodium nitrilotriacetate	5064-31-3	225-768-6
Alcool ethoxylate C9-C11	68439-46-3	-
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-coco acyl derivs., hydroxides, inner salts	61789-40-0	263-058-8
sodium hydroxide	1310-73-2	215-185-5

**Règlement : CN : China IECSC 2013**

Substance	CAS	EC
trisodium nitrilotriacetate	5064-31-3	225-768-6
Alcool ethoxylate C9-C11	68439-46-3	-
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-coco acyl derivs., hydroxides, inner salts	61789-40-0	263-058-8
sodium hydroxide	1310-73-2	215-185-5

**Règlement : WORLD : International Fragrance Association List (IFRA List)**

Substance	CAS	EC
Alcool ethoxylate C9-C11	68439-46-3	-
sodium hydroxide	1310-73-2	215-185-5

**Règlement : JP : Japan : CSCL Existing Chemical Substances**

Substance	CAS	EC
sodium hydroxide	1310-73-2	215-185-5

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas de données

## SECTION 16: Autres informations

**16.1. Indication des changements (Additions, Suppressions, Révisions)**

Date de création : 30/04/2015

Version 2.2

**16.2. Légende des abréviations et acronymes**

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

COV : Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne  
EPI : Equipements de Protection Individuelle  
IATA: International Air Transport Association  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses  
PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques  
N°ONU: Nombre des Nations Unies  
UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologique  
vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

### 16.3. Références bibliographiques et sources de données

Fiches de données de sécurité des substances et autres FDS de mélanges corrosifs et cancérogènes, fiches toxicologiques et règlement REACH.

### 16.4. Méthodes utilisée pour évaluer la classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation selon la directive 1999/45/EC.

### 16.5. Liste des phrases de risques, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence pertinents. (Texte complet de toutes les phrases qui ne sont pas libellées intégralement à partir de la section 2 jusqu'à la section 15).

Phrases de risques (R): R22 : Nocif en cas d'ingestion.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R40 : Effet cancérogène suspecté — preuves insuffisantes.  
R41 : Risque de lésions oculaires graves.  
R35 : Provoque de graves brûlures.

Mentions de danger (H): H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H351 : Susceptible de provoquer le cancer.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

### 16.6. Conseils sur toute formation appropriée pour les travailleurs afin d'assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement

Pas de données

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires.